

CONSEIL DES ANCIENS

TROINEX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 MAI 2011

Sont présents : voir la liste signée des présences du 16 mai 2011.

1. Communication du Président

Nouveau Conseil municipal et nouveau Conseil administratif dès le 1er juin 2011. Il y a maintenant 5 partis au sein du Conseil municipal.

Il y a lieu de préciser que si chacun des membres actuels du Conseil des Anciens se représentent pour 2011 à 2015 (la plupart ont déjà répondu), il est possible que des places se libèrent.

Le Conseil Municipal élira les membres du Conseil des Anciens le **19 septembre 2011**.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 28 février 2011

Le procès verbal du 28 février 2011 ne faisant l'objet d'aucune remarque, celui-ci est accepté à l'unanimité, avec les remerciements à Mme Georgette Pugin.

3. Compte rendu de M.Hawthorne sur la visite des établissements Verdonnet

Cette visite a réuni 15 personnes. Ce fut impressionnant, tout est dirigé par ordinateur. Les serres sont très importantes et la culture des fleurs commence par des petites semences placées sur des grands bacs et déplacés automatiquement. Ensuite le temps de les laisser grandir jusqu'à maturité. Les fleurs qui nous ont beaucoup plu, ce fut bien sûr les orchidées. Chacun a reçu un bon de rabais de 10%. Puis 13 personnes se sont rendues au restaurant Le Franco-Suisse pour prendre un repas agréable. Une remarque : plusieurs personnes se sont plaintes de ne pas avoir reçu d'invitation. Dorénavant il sera nécessaire de donner les dates des sorties et visites suffisamment à l'avance pour qu'elles paraissent dans le journal de la commune.

4. Proposition d'évènements et organisation

- Mme G. Pugin nous donne un exemplaire pour une expo « **Mille et un bols** » au Musée de l'Ariana, visite qui remplace celle du musée Patek Philippe. Un tout ménage sera envoyé aux anciens de la commune. La date est fixée au **mercredi 1er juin 2011**.
- M. Soldaini nous propose la visite du **l'Arboretum d'Aubonne** pour le **vendredi 14 octobre 2011**. Il se renseignera sur le prix d'un car ou minibus.

5. Rôle du Conseil des Anciens.

Dans quel sens doit-on travailler ? Quelles sont les actions :

- Mme Ruegg propose que des représentants de la Mairie participent pour pouvoir leur poser des questions. Le Président propose plutôt que ce soit sur demande selon les cas.
- M. Berberat propose que le Conseil soit plus politique, surtout soulever des questions et puisse être reçu par les commissions du Conseil Municipal.
- Mme Pugin propose de se réunir plus souvent, au moins 6 fois l'an, et faire paraître des textes dans le journal de la Commune. Accepté. Possibilité visite du nouvel E.M.S.
- Le Président pense que les membres du Conseil des Anciens doivent participer plus souvent aux séances du Conseil Municipal.

La prochaine séance du Comité est fixé au 12 septembre 2011 à 10h30

J. Pittet